

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

38 - ISERE

COMMUNE DE SAINTE MARIE DU MONT

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 20h30, le Conseil municipal de Sainte-Marie-du-Mont, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Clément BONNET, Maire.

Étaient présents : Bonnet Clément, Pinquet Susie, Pelloux Frederic, Perrin Deborah, Ouvrier-Bonnaz, Vincent Romain

Étaient absents excusés : Labbey Sarah, Jegou Anton, Wilquin Maxime, Bouchet Flochet Laurine

Le/la secrétaire de séance est désigné(e) parmi les membres présents

1. Composition de la Commission des Impôts Locaux

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de procéder à la constitution de la commission communale des impôts directs (CCID). Celle-ci est composée de membres titulaires et suppléants proposés par le Maire et validés par la Direction départementale des finances publiques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la composition proposée de la CCID,
- Autorise le Maire à transmettre la liste à la DDFIP pour validation.

2. Ouverture de crédits anticipés – Section d'investissement

Dans l'attente du vote du budget primitif 2025, le Maire propose d'autoriser l'ouverture de crédits d'investissement à hauteur du quart des crédits votés en 2024, conformément à l'article L1612-1 du CGCT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise l'ouverture de crédits anticipés pour permettre la continuité des opérations d'investissement en cours.

3. Remboursement de frais postaux – Mme Ilona Mezei

Le Maire informe que Madame Ilona Mezei a avancé des frais postaux liés à l'envoi de documents officiels pour le compte de la mairie.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le remboursement à Mme Ilona Mezei sur présentation des justificatifs.

4. Participation au financement des garanties de prévoyance lourde pour les agents

Le Maire présente au Conseil la proposition de participation de la commune au financement d'un contrat de prévoyance lourde (arrêt maladie de longue durée, invalidité...) pour les agents communaux, dans le cadre de la protection sociale complémentaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de participer financièrement à la souscription de ces garanties pour les agents,
- Charge le Maire de signer tout document afférent à la mise en place du dispositif.

Points abordés par le Conseil

1. Mare de biodiversité – partenariat LPO

Le Maire rappelle la proposition de la Ligue de Protection des Oiseaux pour la création d'une mare sur une parcelle communale, dans une logique de préservation de la biodiversité. Le Conseil se montre favorable à l'initiative et propose de poursuivre les échanges avec la LPO pour définir l'implantation et le calendrier.

2. Réunion PPA – Zonage et réglementation

Une réunion sur le Plan de Prévention des Risques (PPA) a eu lieu récemment, notamment concernant le zonage des terrains constructibles et les restrictions afférentes. Le Maire fait un point d'information, précisant que des ajustements réglementaires sont en cours d'étude.

3. Réunion d'orientations budgétaires

Le Maire évoque la tenue prochaine d'une réunion dédiée aux orientations budgétaires 2025. Celle-ci permettra de préparer le vote du budget primitif, en cohérence avec les projets en cours (salle polyvalente, logements communaux, entretien...).

4. Point sur l'intervention des scouts

L'intervention prévue d'une équipe de scouts en juillet 2025, pour l'entretien des chemins communaux, est confirmée. Le Conseil valide la mise à disposition de matériel et l'accompagnement logistique.

La séance est levée à 22h00

Le Maire, Clément BONNET

Le/la secrétaire de séance, Susie Pinquet